

RAPPORT MORAL ASSEMBLEE GENERALE 2022

Bonjour à tous et merci d'être venus nombreux à cette Assemblée Générale. Soyez les bienvenus, anciens et nouveaux membres.

- Madame Monique Pinget, maire de Longchamp est excusée et représentée par Jean-Marc Frélih, conseiller municipal.

Quelques membres sont excusés, occupés par le travail, ou par des problèmes de santé. Ils seront cités sur le compte rendu.

Comme chaque année, nous avons une pensée pour celles et ceux qui ont dû se battre contre la maladie ou qui nous ont quittés.

Nous devons rendre hommage à deux personnalités décédées en 2022

- Roland Richard, maire à l'époque de la création du comité des fêtes en 1986 qu'il a toujours soutenu
- Georges Bois qui en a été président de 1997 à 2008

Nous leur associons Noël Royer décédé en 2021 qui a été membre du comité de nombreuses années.

Avant de continuer pour saluer leur implication à Longchamp, je vous invite à vous lever pour une minute de silence en leur honneur.

Le bilan des manifestations de l'année 2022 est mitigé

Le vide grenier d'avril n'a pas été d'une grande réussite avec une météo déplorable.

Par contre la soirée St-Patrick de mars et la soirée Beaujolais de novembre, ont été de réels succès avec comme objectif de rassembler pour un moment de convivialité.

Le comité a participé également à :

La fête nationale organisée par la municipalité le 14 juillet en assurant en particulier le service, et en aidant les élus municipaux pour l'organisation matérielle.

Nous commenterons le résultat de ces manifestations lors du bilan financier.

Pour 2023, nous avons programmé les manifestations traditionnelles. Vous avez reçu un petit flyer avec toutes les dates ; merci de les noter dans votre agenda afin de vous rendre le plus souvent disponible.

Achats 2022 : nous avons continué d'acheter du matériel pour l'organisation du comité ; nous les citerons lors du bilan financier. Les membres du bureau ne manquent pas d'idées surtout avec l'objectif d'améliorer la manutention des objets lourds.

On ne peut pas passer sous silence le point négatif de l'année : la perte du parquet de bal. J'ai été particulièrement déçu, tellement déçu que j'y croyais encore le jour du montage mais j'ai dû capituler. Il était irréparable. Je pense que cela aurait pu être évité avec un peu de concertation mais qui ne fait pas d'erreur ?

Lors des convocations nous avons souhaité, presque imposé aux associations adhérentes un nombre de représentants. C'est surtout pour qu'il y ait une rotation. Nous n'avons jamais demandé une présence à toutes les manifestations mais notre souhait est de voir tous les adhérents au moins une fois dans l'année pour n'importe quelle tâche ! A ce sujet mis à part les plus anciens qui ont remplis leurs parts de travail, nous tiendrons un tableau cette année pour inscrire les participants quelle que soit l'activité effectuée. Il est inutile d'être adhérent sans jamais participer.

Le manque de participations des associations peut aussi modifier le tarif de locations de matériel. Vous avez remarqué que le taux de 30% est souvent réduit ; nous voulons récompenser le travail mais l'inverse est possible.

Je remercie les membres du bureau qui ont la lourde tâche d'organiser le comité des fêtes. Maintenant, il faut préparer l'avenir. Mon souhait est de laisser le comité des fêtes en bon état d'organisation et de gestion. Je suis et je serai toujours un adepte convaincu de la vie associative. C'est pour cela que le bureau constitué de personnes actives doit être aidé par d'autres membres suppléants pour les activités ponctuelles qui seront invités à nos réunions de bureau. Merci à ceux qui ont répondu favorablement à cette demande ; il est encore temps de vous manifester ! Cela consiste en particulier à des activités ponctuelles comme la maintenance, l'entretien du matériel ou de rangement des salles.

Cette année le bureau a décidé de récompenser nos plus anciens qui ont œuvré aux différentes activités du comité et qui pour certains sont obligés plus ou moins de s'abstenir de travailler mais nous souhaitons qu'ils restent adhérents bienfaiteurs : nous les fêterons plus spécialement après la réunion.

Merci à vous de m'avoir prêté attention. Je réitère tous mes vœux pour cette nouvelle année : d'abord santé pour tous, et puisque nous sommes dans le milieu associatif réussite pour toutes les associations de Longchamp.